



Célébration pour les 30 ans d'ordination sacerdotale de Mgr Hervé Gosselin

Article du Courrier Français à retrouver dans l'édition du 13 septembre 2024

Ordonné prêtre pour l'archidiocèse de Rennes le 18 septembre 1994, Mgr Hervé Gosselin rendra grâce pour ses 30 ans de sacerdoce le mercredi 18 septembre à 18h, à la cathédrale d'Angoulême. Il revient sur son parcours, l'évolution du ministère sacerdotal et sur cette célébration d'action de grâce qui verra l'envoi en mission du nouveau conseil épiscopal.

Vous étiez médecin avant de devenir prêtre. Pouvez-vous nous rappeler votre parcours avant votre nomination en Charente en 2015 ?

En 1994, j'étais séminariste au séminaire de Rennes. J'étais également membre du foyer de charité de Tressaint. C'est une communauté qui réunit des laïcs et des prêtres, et ça va influencer sur ce qui va se passer pour moi. C'est un lieu où j'ai eu l'occasion d'accompagner des personnes et de voir que la foi est importante dans le cadre de la santé. Le lien entre la santé et le Salut a toujours été important pour moi depuis ma conversion.

En 1994, j'ai terminé mes études à la Catho de Paris où j'ai présenté un mémoire de morale fondamentale sur la parabole du Christ médecin. Et j'étais aumônier à la Pitié Salpêtrière.

Tout de suite après mon ordination, j'ai été nommé comme vicaire de la paroisse Sainte-Thérèse à Rennes, et aumônier de la maison d'arrêt de Rennes, une responsabilité que j'ai gardée pendant 12 ans. En 1999, on m'a demandé d'aller comme directeur au séminaire de Rennes, où j'ai donné des cours de morale fondamentale et de théologie spirituelle.

En 2005, j'ai retrouvé le foyer de charité de Tressaint à temps plein, comme responsable de foyer pour la prédication de retraite et la vie communautaire. C'est là que j'ai été appelé comme évêque d'Angoulême en 2015.

En 30 ans, quelles sont les évolutions dans le ministère sacerdotal que vous retenir ?

Je pense que le ministère a beaucoup évolué. D'abord en termes de nombre parce qu'en Bretagne en 1994, il y avait un prêtre sous chaque clocher.

Il y a aussi l'évolution de la place des laïcs dans l'Église. J'étais déjà un peu convaincu par les foyers de charité où on essayait de vivre cette vie communautaire, prêtres et laïcs ensemble. Donc, je n'ai jamais douté de l'importance de la collaboration, que les laïcs prennent leur place. Et en 30 ans, on peut remarquer que ce soit en Bretagne ou en Charente, que la place des laïcs s'est beaucoup amplifiée.

On pourrait faire un lien avec la diminution du nombre de prêtres, mais je pense que, plus fondamentalement, c'est la mise en pratique de Vatican II. Ça ne dévalue pas le ministère du prêtre qui reste le pasteur mais les baptisés, de par leur baptême, ont aussi cette place d'évangélisation et de responsabilité à prendre. De ce point de vue-là, je pense que ça a été une évolution notable de la vie de l'Église.

Et je ne peux pas gommer ce qui s'est passé depuis 10 ans, cette mise en évidence des péchés des ministres, à savoir les abus en termes sexuels, mais aussi d'accompagnement et de pouvoir. C'est toute une étape que je nommerai 'de purification' qui a impacté, je crois, le ministère de prêtre de manière négative, alors qu'en fait, la majorité des prêtres ne sont pas abusifs.

Aujourd'hui, j'ai à la fois conscience de la grandeur du sacerdoce et de sa pauvreté. On est là pour la sanctification du peuple de Dieu. Comme disait saint Paul : « je porte un trésor dans un vase d'argile ». Le trésor est là, donc je souhaite défendre cette importance du prêtre qui n'aurait pas de sens sans la présence des baptisés.

C'est pour ça qu'aujourd'hui, je suis encore capable de souhaiter qu'il y ait des jeunes qui suivent cette voie-là, parce que c'est un grand bonheur et un grand honneur, même si c'est parfois difficile. Je souhaite que l'Église de Dieu prie pour recevoir les ministres dont elle a besoin.

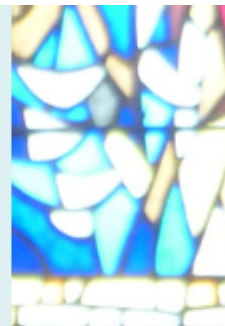
Laetitia Thomas,

Courrier
français

Édition de la Charente
70 impasse Joseph Niepce
16000 Angoulême
Tél. : 05.45.95.22.80

30 ans d'ordination

De Mgr Hervé Gosselin



Mercredi 18 septembre 2024